




## INTERVENTION CFTC du concret.

**Lors d'un CHSCT EXTRA la CFTC est intervenue auprès d'un responsable de la prévention du montage pour la suppression d'un rail.**

-  Rail qui avait été mis en place pour le stock des pare-chocs en attente du coté droit de MV au système 2.
-  Ce rail avait été mis sans repérage
-  Sans prendre en compte les risques que cela pouvait engendrer pour le personnel.



Grace à l'intervention de la CFTC, ce rail dangereux pour la sécurité du personnel fut enlevé immédiatement par la prévention du montage.

Pour la CFTC, la prévention du montage a réagit rapidement. Et La sécurité du personnel est un incontournable sur lequel il ne faut pas transiger

**REVENDIQUER RECONNAITRE RESPECTER**